



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Rapport financier

trimestriel

**Non vérifié**

Période terminée le 31 décembre 2017  
Publié le 28 février 2018



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Commentaires et analyse de la direction

**Rapport trimestriel**

Période terminée le 31 décembre 2017  
Publié le 28 février 2018

## INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2017, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

## POINTS SAILLANTS

### du trimestre d'octobre à décembre 2017

Le 13 octobre, le Conseil a annoncé que cinq personnes avaient été sélectionnées pour représenter le Canada à l'occasion du Forum mondial de Salzbourg pour les jeunes innovateurs dans le domaine culturel, du 14 au 19 octobre :

- Marc Pronovost, directeur général et directeur artistique chez B21 et conservateur de la Maison de la Photo de Montréal, de Laval (Québec);
- Jung-Suk Ryu, Executive Director of Indefinite Arts Centre, from Canmore, Alberta;
- Patrick Shannon, propriétaire d'InnoNative, de Skidegate (Colombie-Britannique);
- Nikki Shaffeeullah, directrice artistique de The AMY Project, de Toronto (Ontario);
- Helen Yung, artiste et chercheuse, Culture of Cities Centre, de Toronto (Ontario).

Chaque année, le Forum des jeunes innovateurs dans le domaine culturel rassemble plus de 50 personnes de divers milieux géographiques et culturels afin de développer leurs compétences pratiques, réfléchir au sujet de leur leadership et construire leurs réseaux à l'échelle mondiale tout en développant des stratégies pour l'innovation et la transformation sociale dans leurs propres villes et collectivités. Le Canada est représenté pour la première fois au forum cette année.

Le 1er novembre, le Conseil a annoncé le nom des gagnantes et gagnants des Prix littéraires du Gouverneur général de 2017. Parmi les 70 finalistes, des pairs évaluateurs ont retenu 14 titres gagnants en anglais et en français dans les catégories romans et nouvelles, poésie, théâtre, essais, littérature jeunesse - texte, littérature jeunesse - livres illustrés et traduction. Le Conseil a organisé deux lectures publiques pour les prix; l'une mettant en vedette les gagnantes et gagnants en français le 29 novembre et l'autre, les gagnantes et gagnants en anglais le 30 novembre.

Ce trimestre, le Conseil a animé trois résidences d'artistes dans son espace d'exposition au 150, rue Elgin, à Ottawa, lors de l'exposition Point de départ. Pour l'exposition et la résidence, le conservateur Wayne Baerwaldt a choisi trois artistes représentant différentes formes de discours sur l'art à différentes étapes de leur carrière. Les œuvres du peintre Michael Morris ont été exposées jusqu'au 22 octobre, suivies des installations de l'artiste de la performance, Thierry Marceau, du 30 octobre au 26 novembre, puis des créations de l'artiste métis de la broderie perlée Katherine Boyer, du 7 décembre 2017 au 2 janvier 2018. Pendant ces périodes d'exposition, chaque artiste était en résidence pendant une semaine dans l'espace, au cours de laquelle le public était invité à participer à son processus artistique.

Au cours du trimestre, le Conseil des arts a annoncé le nom des gagnantes et gagnants de plusieurs bourses et prix qu'il gère :

- Le compositeur Rodney Sharman a reçu le prix Walter-Carsen d'excellence en arts de la scène;
- Le compositeur/chanteur Gabriel Dharmoo a remporté le prix Jules-Léger de la nouvelle musique de chambre;
- La violoncelliste Vanessa Hunt Russell a reçu le prix Virginia-Parker.

Le directeur et chef de la direction du Conseil, Simon Brault, s'est exprimé publiquement lors de deux événements organisés ce trimestre, soulignant le travail et les projets du Conseil. Parmi les discours qu'il a prononcés — dont les notes d'allocation se trouvent sur le site web du Conseil — mentionnons les suivants :

- Une discussion d'experts intitulée « Creative Cities Summit 2017 » a eu lieu à Halifax en Nouvelle-Écosse le 18 octobre;
- « Funding the Arts in a Digital Age: A Canadian Approach (Financer les arts à l'ère numérique : une approche canadienne) » lors de la Table ronde internationale de Hong Kong sur le leadership en matière d'arts le 29 novembre.

## Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2017	2016	Augmentation/ (Diminution)	2017	2016	Augmentation/ (Diminution)
Revenus	20 991	6 164	14 827	49 422	11 282	38 140
Charges	(60 200)	(15 777)	44 423	(183 897)	(154 200)	29 697
Crédits parlementaires	46 167	52 927	(6 760)	196 167	176 227	19 940
<b>Excédent de la période</b>	<b>6 958</b>	<b>43 314</b>	<b>(36 356)</b>	<b>61 692</b>	<b>33 309</b>	<b>28 383</b>

### Aperçu des résultats nets du troisième trimestre

L'excédent pour le trimestre a été de 7,0 M\$, soit 36,4 M\$ de moins que l'excédent du troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à l'importante augmentation de 41,4 M\$ des dépenses pour les subventions associées à la première évaluation de tous les organismes qui demandent un financement de base à partir du nouveau modèle de financement, approuvé en décembre 2017. Cette augmentation des charges liée aux subventions a été légèrement compensée par une augmentation nette des revenus de 8,1 M\$, combinant une augmentation des revenus nets de placements réalisés de 15,1 M\$ et une diminution du financement gouvernemental de 6,7 M\$.

Le Conseil continuera de surveiller ses résultats financiers en vue d'atteindre les objectifs établis dans son budget équilibré initial concernant ses dépenses. Ses revenus nets de placement, toutefois, devraient être significativement plus élevés que prévu au budget en raison de la réalisation de gains importants et du revenu distribué qui généreront un excédent d'environ 40,0 M\$ à la fin de l'année.

## CHANGEMENTS IMPORTANTS

### Programme

Le fonds Stratégie numérique, lancé le 30 août 2017, retient beaucoup l'attention. Le Conseil a reçu 277 demandes de subvention pour un montant total demandé de 34 M\$ pour son échéance du 25 octobre 2017. L'évaluation de toutes les demandes sera finalisée par février 2018 et les résultats seront annoncés au printemps 2018.

Les résultats du financement de base ont été approuvés en décembre 2017. Les comités d'évaluation par les pairs ont évalué plus de 1 200 organismes à l'automne. Il s'agit de la première évaluation de tous les organismes qui demandent une subvention de base à partir du nouveau modèle de financement. Plus de 1 154 organismes ont reçu un financement de base, dont 110 pour la première fois. Environ 117 M\$ ont été accordés cette année, comparativement à 92 M\$ en 2016-2017 et deux organismes sur trois ont reçu une augmentation.

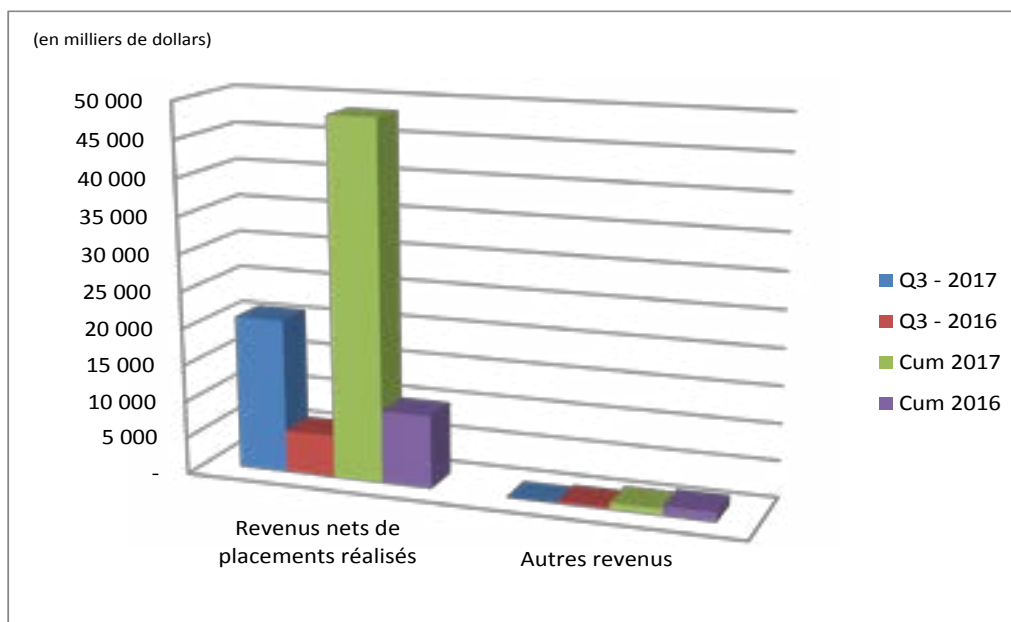
### Leadership et gouvernance

Pendant ce trimestre, il y a eu une transition du leadership au sein de la Division des programmes de subventions aux arts. La nouvelle directrice générale, Carolyn Warren, a assumé la responsabilité de la division le 6 novembre, travaillant en collaboration avec le directeur général sortant, Jacques Vézina, qui a pris sa retraite le 22 décembre dernier.

## RÉSULTATS FINANCIERS

La section qui suit fournit des détails et des explications supplémentaires concernant les résultats financiers divulgués dans les états financiers trimestriels :

### Revenus



## Revenus nets de placements réalisés

Au cours du trimestre, les revenus nets de placements réalisés étaient supérieurs de 15,1 M\$ à ceux de la même période l'année précédente. Cette augmentation est attribuable à l'importante distribution de dividendes de 26,5 M\$, principalement de la part de nos gestionnaires d'actions mondiales et canadiennes, dont la plus grande partie, soit 25,6 M\$, a été réinvestie dans le portefeuille. Une partie de ces revenus, soit 6,3 M\$, a été transférée aux contributions grevées d'affectations d'origine externe.

On s'attend à ce que les revenus nets de placements réalisés soient d'environ 40,0 M\$, ce qui est beaucoup plus élevé que les 10,3 M\$ prévus au budget.

## Autres revenus

Les autres revenus trimestriels et réalisés depuis le début de l'exercice sont comparables à ceux de l'exercice précédent aux mêmes périodes. Il est prévu que ces autres revenus correspondent au budget à la fin de l'exercice.

## Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2017	2016	Augmentation/ (Diminution)	2017	2016	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	48 395	6 968	41 427	153 232	128 472	24 760
Livraison des programmes de transfert	5 686	4 116	1 570	14 073	12 084	1 989
Services à la communauté artistique	461	319	142	1 389	638	751
Résultats nets de la Banque d'art	5	66	(61)	194	165	29
Commission canadienne pour l'UNESCO	498	462	36	1 437	1 452	(15)
Administration générale	5 155	3 846	1 309	13 572	11 389	2 183
<b>Total</b>	<b>60 200</b>	<b>15 777</b>	<b>44 423</b>	<b>183 897</b>	<b>154 200</b>	<b>29 697</b>

## Subventions, paiements aux auteurs et prix

Les charges liées aux subventions sont supérieures à celles du même trimestre et aux montants de l'exercice précédent au même moment en raison de la première évaluation de tous les organismes qui demandent un financement de base à partir du nouveau modèle de financement, approuvé en décembre 2017. Environ 117 M\$ ont été accordés cette année, comparativement à 92 M\$ en 2016-2017.

Le Conseil prévoit que les charges annuelles liées aux subventions correspondront au budget d'origine de 221,9 M\$ pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 30,9 M\$ par rapport aux charges liées aux subventions de l'exercice précédent.

## Livraison des programmes de transfert

Cette charge est plus élevée ce trimestre comparativement au même trimestre l'année dernière en raison de l'augmentation du nombre de réunions du comité tenues pendant l'automne à la suite de la première évaluation de tous les organismes qui demandent un financement de base à partir du nouveau modèle de financement. La charge liée à la livraison des programmes de transfert inclut également les salaires et les avantages sociaux des employés affectés à la livraison des programmes. L'augmentation de cette charge résulte directement de la hausse du nombre de postes, et d'une augmentation de 1,5 % de la charge liée aux salaires, entrée en vigueur en juillet 2017 en vertu de la convention collective.

## Services à la communauté artistique

Cette charge est plus élevée comparativement à l'année dernière principalement en raison d'investissements en partenariats accrus de 650 000 \$, incluant une contribution de 210 000 \$ au Self-Conscious Theatre pour la représentation d'inauguration du centre canadien au Edinburgh Fringe Festival, une contribution de 150 000 \$ à l'organisme Les voix de la poésie afin de soutenir ses efforts pour tisser des liens entre les poètes canadiens et les jeunes et étendre sa présence et sa portée à l'échelle nationale et internationale, et un partenariat de 120 000 \$ entre les gouvernements canadiens et les bailleurs de fonds non gouvernementaux afin d'esquisser un portrait statistique et économique à la fois approfondi et robuste des arts au Canada.

## Administration générale

Cette charge est plus élevée comparativement à l'année dernière principalement en raison d'une augmentation dans les traitements et avantages sociaux de 441 000 \$, qui tient compte de l'augmentation de 1,5 % de la charge liée aux salaires, entrée en vigueur en juillet 2017 en vertu de la convention collective, de l'augmentation de 1,2 M\$ pour les honoraires professionnels pour la mise en œuvre d'outils liés au nouveau modèle de financement.

## Actifs financiers

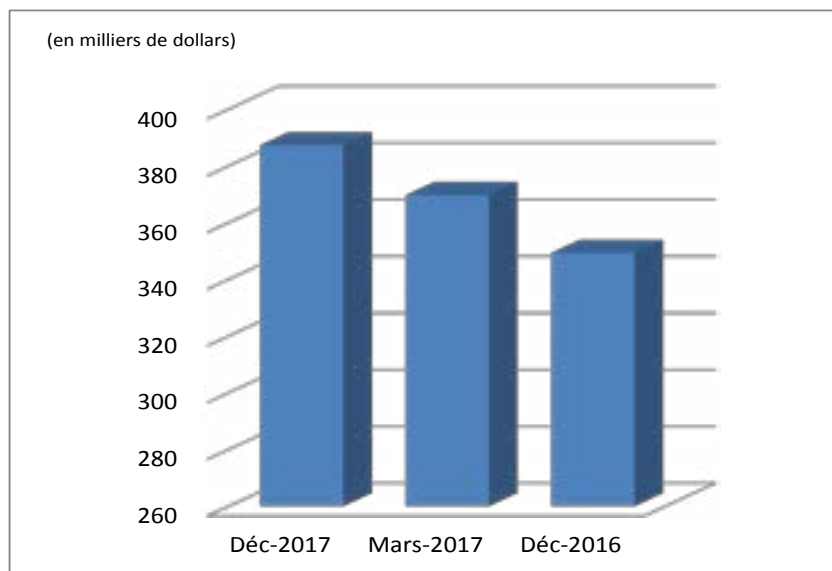
(en milliers de dollars)	31 décembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
	2017	2017	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 706	23 490	22 216
Débiteurs	3 616	3 424	192
Placements de portefeuille	387 205	369 623	17 582
<b>Total</b>	<b>436 527</b>	<b>396 537</b>	<b>39 990</b>

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'augmentation de 22,2 M\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie s'explique principalement par le nouveau financement supplémentaire du gouvernement de 19,9 M\$, reçu au 31 décembre 2017, d'un total prévu de 35 M\$ pour cette année financière.

## Placements de portefeuille

La valeur marchande totale du portefeuille au 31 décembre 2017 était de 387,2 M\$, dont 93,3 M\$ étaient grevés d'affectations d'origine externe. Cela représente une hausse de 17,6 M\$ de la valeur marchande depuis le 31 mars 2017 et une augmentation de 30,0 M\$ depuis le 31 décembre 2016.



L'ensemble du fonds a produit un rendement positif absolu de 4,7 % ce trimestre, ce qui excède le rendement de référence de 0,9 %. Les gestionnaires de toutes les catégories d'actif ont généré des rendements positifs pendant le trimestre, mais le gestionnaire qui a le plus contribué à ce solide rendement est l'un de nos gestionnaires d'actions canadiennes qui a affiché un rendement positif de 8,1 %, excédant le rendement de référence par 3,6 %.

L'ensemble du fonds a produit un rendement annuel de 10,3 % pour décembre 2017, ce qui excède le rendement de référence de 1,7 %. Nos gestionnaires d'actions mondiales et canadiennes ont affiché de solides rendements, soit 14,9 % et 13,0 % respectivement. Tous les gestionnaires dans les autres catégories d'actif ont également affiché des rendements positifs.

## Passifs

(en milliers de dollars)	31 décembre 2017	31 mars 2017	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	66 476	59 354	7 122
Créditeurs et charges à payer	1 507	4 609	(3 102)
Revenus reportés	7 188	7 435	(247)
Avantages sociaux futurs	3 541	3 232	309
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	51 581	46 768	4 813
<b>Total</b>	<b>130 293</b>	<b>121 398</b>	<b>8 895</b>

### Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer

L'augmentation de 7,1 M\$ comparativement à la valeur au 31 mars 2017 s'explique par le fait que les subventions à payer, dont l'augmentation du financement de base a seulement été approuvée en décembre 2017, n'ont pas été payées à la fin de la période de neuf mois.

### Créditeurs et charges à payer

La diminution de 3,1 M\$ par rapport à la valeur au 31 mars 2017 est essentiellement attribuable à la réduction de 2,2 M\$ de la somme des factures commerciales en raison des échéances de paiement et à la diminution de 0,5 M\$ des charges à payer liées aux opérations de placement.

### Contributions grevées d'affectations d'origine externe

L'augmentation de 4,8 M\$ comparativement à la valeur au 31 mars 2017 représente la part proportionnelle des dividendes distribués qui a été transférée aux contributions grevées d'affectations d'origine externe sous les revenus reportés.

## Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	31 décembre 2017	31 mars 2017	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	8 765	8 132	633
Actifs de la Banque d'art	19 421	19 415	6
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	200	162	38
<b>Total</b>	<b>28 387</b>	<b>27 710</b>	<b>677</b>

### Immobilisations corporelles

Le Conseil a investi 1,8 M\$ au cours de la période de neuf mois pour la modernisation de ses systèmes opérationnels et de son infrastructure sur un budget d'immobilisations de 2,0 M\$ pour 2017-2018. Cet investissement a été contrebalancé par une charge d'amortissement de l'ordre de 1,1 M\$.

## Actifs de la Banque d'art

Le Conseil détient environ 17 150 œuvres d'art contemporain canadien dans la collection de la Banque d'art. Au 31 décembre 2017, la valeur d'expertise des actifs de la Banque d'art était d'environ 71 M\$. Le Conseil assure les œuvres de sa Banque d'art à leur valeur d'expertise.

## Instruments de musique

Le Conseil gère la Banque d'instruments de musique et possède actuellement un archet de violoncelle de qualité ainsi que neuf instruments de musique prestigieux. De plus, le Conseil gère treize instruments prêtés. Au 31 décembre 2017, la valeur estimative de ses instruments de musique s'élevait à 41,8 M\$ US. Ces instruments sont inclus dans l'état de la situation financière à une valeur nominale. Le Conseil assure les instruments de musique à leur valeur estimative.

## GESTION DU RISQUE

### Risque corporatif

Conformément aux pratiques de bonne gouvernance, le Conseil met à jour et révisé constamment son profil de risque en déterminant et en incluant tous les changements dans son environnement de risque. Pour traiter les risques inclus dans le profil de risque du Conseil pour lesquels celui-ci n'a aucune appétence, on élabore des stratégies et des plans d'atténuation des risques, sous la supervision de membres désignés de la haute direction, afin de réduire l'exposition aux risques à un niveau acceptable et gérable.

En 2016-17, le Conseil a mis-à-jour son profil de risque corporatif inclus dans son plan quinquennal d'audit interne en fonction du risque, prenant en considération les changements dans l'environnement de risque du Conseil. Cet exercice a inclue la réévaluation des risques et la mise-à-jour des risques potentiels significatifs pour le Conseil ainsi que des stratégies d'atténuation. Ce profil de risque corporatif est utilisé comme information clé dans les planifications stratégiques et opérationnelles, dans les décisions d'allocation des ressources ainsi que dans la priorisation des plans d'actions de la gestion. Le Comité de l'audit et des finances a approuvé le plan d'audit interne en fonction du risque à sa réunion de mars 2017. La haute direction surveille les progrès dans la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation et fait état des résultats sur une base régulière au Comité de l'audit et des finances.

### Risques financiers

Le Conseil est exposé à une variété de risques financiers en raison de ses placements de portefeuille. Ces derniers sont principalement exposés aux risques suivants : prix, taux d'intérêt et taux de change. Le Comité de placements révisé la politique d'investissement du Conseil annuellement et recommande des changements à la répartition du portefeuille, si nécessaire, au conseil d'administration. Cette politique énonce les objectifs et les lignes directrices d'investissement à long terme régissant les placements de portefeuille.

## UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de crédits parlementaires reportés pour les montants reliés aux mois suivant la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel. Le Conseil prélève de ce fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du troisième trimestre sont les suivants :

(en milliers de dollars)	31 décembre	
	2017	2016
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	257 347	182 097
Budgets supplémentaires des dépenses	441	40 000
Rajustement relié à la rémunération	726	-
	258 514	222 097
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de neuf mois	(196 167)	(176 227)
<b>Solde des fonds d'exploitation à recevoir</b>	<b>62 347</b>	<b>45 870</b>



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# États financiers

trimestriels

**Non vérifiés**

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 31 décembre 2017  
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.



## Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

28 février 2018



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA  
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA, CA  
Dirigeante principale des finances

## État de la situation financière

(non vérifié)	31 décembre	31 mars
(en milliers de dollars)	2017	2017
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 706 \$	23 490 \$
Débiteurs	3 616	3 424
Placements de portefeuille (note 3)	387 205	369 623
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>436 527</b>	<b>396 537</b>
<b>PASSIFS</b>		
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	66 476	59 354
Créditeurs et charges à payer	1 507	4 609
Revenus reportés	7 188	7 435
Avantages sociaux futurs	3 541	3 232
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	51 581	46 768
<b>Total des passifs</b>	<b>130 293</b>	<b>121 398</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>306 234</b>	<b>275 139</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles	8 765	8 132
Actifs de la Banque d'art	19 421	19 415
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	200	162
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>28 387</b>	<b>27 710</b>
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)</b>	<b>334 621 \$</b>	<b>302 849 \$</b>
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	316 122	254 430
Gains de réévaluation cumulés	18 499	48 419
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>334 621 \$</b>	<b>302 849 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2017	2017	2016	2017	2016
<b>Revenus</b>					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	10 282 \$	20 931 \$	5 819 \$	48 450 \$	9 913 \$
Autres revenus	1 271	60	345	972	1 369
<b>Total des revenus</b>	<b>11 553</b>	<b>20 991</b>	<b>6 164</b>	<b>49 422</b>	<b>11 282</b>
<b>Charges</b>					
Programmes de transfert					
Subventions, paiements aux auteurs et prix	221 939	48 395	6 968	153 232	128 472
Livraison des programmes de transfert	23 266	5 686	4 116	14 073	12 084
Services à la communauté artistique	2 977	461	319	1 389	638
	248 182	54 542	11 403	168 694	141 194
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	275	5	66	194	165
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 406	498	462	1 437	1 452
Administration générale	18 246	5 155	3 846	13 572	11 389
<b>Total des charges</b>	<b>269 109</b>	<b>60 200</b>	<b>15 777</b>	<b>183 897</b>	<b>154 200</b>
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(257 556)	(39 209)	(9 613)	(134 475)	(142 918)
Crédits parlementaires	257 572	46 167	52 927	196 167	176 227
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	16	6 958	43 314	61 692	33 309
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	254 430	309 164	239 582	254 430	249 587
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>254 446 \$</b>	<b>316 122 \$</b>	<b>282 896 \$</b>	<b>316 122 \$</b>	<b>282 896 \$</b>

## État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	26 097 \$	42 054 \$	48 419 \$	31 158 \$
<b>Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants:</b>				
Placements de portefeuille	(6 845)	(255)	(4 890)	11 626
<b>Montants reclassés dans l'état des résultats:</b>				
Placements de portefeuille	(753)	(56)	(25 030)	(1 041)
GAINS (PERTES) NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	(7 598)	(311)	(29 920)	10 585
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>18 499 \$</b>	<b>41 743 \$</b>	<b>18 499 \$</b>	<b>41 743 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	6 958 \$	43 314 \$	61 692 \$	33 309 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(596)	(659)	(1 756)	(953)
Amortissement des immobilisations corporelles	374	333	1 123	998
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	(37)	-	(37)	-
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	-	-	31	-
	(259)	(326)	(639)	45
Acquisition de frais payés d'avance	(405)	(270)	(832)	(663)
Utilisation de frais payés d'avance	310	226	794	693
	(95)	(44)	(38)	30
Gains (pertes) nets de réévaluation	(7 598)	(311)	(29 920)	10 585
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(994)	42 633	31 095	43 969
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	307 228	255 164	275 139	253 828
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>306 234 \$</b>	<b>297 797 \$</b>	<b>306 234 \$</b>	<b>297 797 \$</b>

## État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Excédent lié aux activités de la période	6 958 \$	43 314 \$	61 692 \$	33 309 \$
Gains sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(1 019)	(559)	(32 336)	(1 981)
Amortissement d'immobilisations corporelles	374	333	1 123	998
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	-	-	31	-
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(95)	(44)	(38)	30
Augmentation des avantages sociaux futurs	112	114	309	306
Produits transférés aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	6 341	1 889	13 819	2 588
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	6 196	(22 221)	3 581	3 746
Rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement	18 867	22 826	48 181	38 996
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(633)	(659)	(1 793)	(953)
<b>Activités de placement</b>				
Acquisition de placements de portefeuille	(25 577)	(13 401)	(105 612)	(57 116)
Disposition de placements de portefeuille	3 253	5 499	81 440	47 082
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(22 324)	(7 902)	(24 172)	(10 034)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(4 090)	14 265	22 216	28 009
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	49 796	13 593	23 490	(151)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>45 706 \$</b>	<b>27 858 \$</b>	<b>45 706 \$</b>	<b>27 858 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## Notes afférentes aux états financiers Pour la période se terminant le 31 décembre 2017 (non vérifié)

### 1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

### 3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 31 décembre 2017					Fin de l'exercice 31 mars 2017		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
<b>Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux</b>								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	150 714	2 684	1 814	149 844	47	104 464	137 999	45
Obligations	70 269	133	-	70 136	22	70 269	72 256	24
Alternatifs	20 630	-	9 333	29 963	10	20 630	28 821	10
Marché monétaire	1 321	-	-	1 321	-	1 312	1 312	-
Actions canadiennes	31 759	-	3 363	35 122	11	30 572	31 559	10
Immobilier	10 920	-	2 212	13 132	4	11 037	13 497	5
Infrastructure	13 445	-	6 536	19 981	6	13 387	19 194	6
	299 058	2 817	23 258	319 499	100	251 671	304 638	100
<b>Fonds Killam</b>								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	36 920	561	1 103	37 462	55	27 778	34 858	54
Obligations	13 690	32	-	13 658	20	13 690	14 071	22
Alternatifs	5 298	-	2 390	7 688	11	5 298	7 394	11
Immobilier	2 895	-	602	3 497	6	2 927	3 585	5
Infrastructure	3 430	-	1 971	5 401	8	3 418	5 077	8
	62 233	593	6 066	67 706	100	53 111	64 985	100
<b>Total des placements</b>	<b>361 291</b>	<b>3 410</b>	<b>29 324</b>	<b>387 205</b>		<b>304 782</b>	<b>369 623</b>	

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

#### Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

#### Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

#### Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2017 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 25 592 000 \$ (31 mars 2017 : 24 402 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 93 299 000 \$ (31 mars 2017 : 89 387 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, dans un fonds distinct d'actions canadiennes, et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et quatre fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

#### 4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

		Fin de l'exercice	
		31 décembre 2017	31 mars 2017
		Valeur comptable	Valeur comptable
		et juste valeur (\$)	et juste valeur (\$)
<b>Catégories - actifs et passifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	45 706	23 490
Débiteurs	Coût amorti	3 616	3 424
Placements de portefeuille <sup>1</sup>	Juste valeur	387 205	369 623
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	66 476	59 354
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	1 507	4 609

<sup>1</sup> La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

##### a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Le fonds distinct d'actions canadiennes est évalué au moyen des prix de clôture à la date des états financiers.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions – canadiennes	13 %	5 %	12,5 %	20 %
Actions – mondiales	44 %	35 %	40 %	45 %
Obligations	22 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	10 %	0 %	10 %	15 %
Immobilier	4 %	0 %	5 %	10 %
Infrastructure	7 %	0 %	7,5 %	10 %
Marché monétaire	0 %	0 %	0 %	10 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 1 321 000 \$ (31 mars 2017 : 1 312 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans cinq fonds communs, deux fonds canadiens et trois fonds mondiaux. Le Conseil détient aussi un fonds distinct d'actions canadiennes pour la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les titres mondiaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun d'obligations comprennent des obligations, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE TMX Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché mondial. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor US à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et mondialement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend quatre portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.

- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année au 31 décembre et extrapolées à chaque trimestre.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année au 31 décembre et extrapolées à chaque trimestre.

## b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des

techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

### Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 31 décembre 2017				Fin de l'exercice 31 mars 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 938	13 768	-	45 706	292	23 198	-	23 490
	31 938	13 768	-	45 706	292	23 198	-	23 490
<b>Placements de portefeuille</b>								
<b>Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux</b>								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	-	149 844	-	149 844	-	137 999	-	137 999
Obligations	-	70 136	-	70 136	-	72 256	-	72 256
Alternatifs	-	-	29 963	29 963	-	-	28 821	28 821
Marché monétaire	-	1 321	-	1 321	-	1 312	-	1 312
Actions canadiennes	35 122	-	-	35 122	31 559	-	-	31 559
Immobilier	-	-	13 132	13 132	-	-	13 497	13 497
Infrastructure	-	-	19 981	19 981	-	-	19 194	19 194
<b>Fonds Killam</b>								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	-	37 462	-	37 462	-	34 858	-	34 858
Obligations	-	13 658	-	13 658	-	14 071	-	14 071
Alternatifs	-	-	7 688	7 688	-	-	7 394	7 394
Immobilier	-	-	3 497	3 497	-	-	3 585	3 585
Infrastructure	-	-	5 401	5 401	-	-	5 077	5 077
	35 122	272 421	79 662	387 205	31 559	260 496	77 568	369 623
<b>Total</b>	<b>67 060</b>	<b>286 189</b>	<b>79 662</b>	<b>432 911</b>	<b>31 851</b>	<b>283 694</b>	<b>77 568</b>	<b>393 113</b>

## 5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2017	Fin de l’exercice 31 mars 2017
Solde au début de la période	46 768 \$	39 501 \$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	14 632	4 567
Utilisation des fonds	(813)	(2 484)
	13 819	2 083
Gains (pertes) non réalisés sur placements de portefeuille	(1 359)	6 878
Reclassés à l’état des résultats - portefeuille	(7 647)	(1 694)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>51 581 \$</b>	<b>46 768 \$</b>

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

## 6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2017	Fin de l’exercice 31 mars 2017
<b>Excédent accumulé des activités</b>		
<b>Dotations - contribution initiale</b>	50 000 \$	50 000 \$
<b>Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe</b>	37 569	37 569
<b>Réserve - excès de revenus de placements</b>		
Solde au début de la période	141 445	136 445
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-	5 000
Solde à la fin de la période	141 445	141 445
<b>Excédent</b>		
Solde au début de la période	25 416	25 573
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(5 000)
Excédent pour la période	61 692	4 843
Solde à la fin de la période	87 108	25 416
<b>Total de l’excédent accumulé des activités</b>	<b>316 122</b>	<b>254 430</b>
<b>Gains de réévaluation cumulés</b>		
Solde au début de la période	48 419	31 158
Variations de la juste valeur	(29 920)	17 261
Solde à la fin de la période	18 499	48 419
<b>Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période</b>	<b>334 621 \$</b>	<b>302 849 \$</b>



## 7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
Gains sur disposition de placements de portefeuille	1 019 \$	559 \$	32 336 \$	1 981 \$
Transfert aux revenus reportés -				
Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(6 341)	(1 889)	(13 819)	(2 588)
Gains nets sur conversion de devises	8	13	30	270
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	26 468	7 439	30 780	11 275
Frais de gestion du portefeuille	(223)	(303)	(877)	(1 025)
	<b>20 931 \$</b>	<b>5 819 \$</b>	<b>48 450 \$</b>	<b>9 913 \$</b>

## 8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
Revenus de location	355 \$	292 \$	1 009 \$	915 \$
Autres revenus	74	37	154	139
Frais administratifs	(431)	(392)	(1 349)	(1 211)
Amortissement des autres immobilisations	(3)	(3)	(8)	(8)
	<b>(5) \$</b>	<b>(66) \$</b>	<b>(194) \$</b>	<b>(165) \$</b>

## 9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
Dépenses de programmes	179 \$	94 \$	483 \$	567 \$
Programmes – contributions reçues	-	(1)	(13)	(2)
Frais administratifs	319	369	967	887
	<b>498 \$</b>	<b>462 \$</b>	<b>1 437 \$</b>	<b>1 452 \$</b>

## 10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
Augmentation des débiteurs	(1 470) \$	(67) \$	(192) \$	(341) \$
Augmentation (diminution) des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	10 101	(21 609)	7 122	6 295
Diminution des créditeurs et charges à payer	(2 442)	(572)	(3 102)	(2 086)
Augmentation (diminution) des revenus reportés	7	27	(247)	(122)
<b>Variation nette</b>	<b>6 196 \$</b>	<b>(22 221) \$</b>	<b>3 581 \$</b>	<b>3 746 \$</b>

## 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.